



1er CPS

MERCREDI 3 JUILLET 9H

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT SECTORIEL

[Cliquez ici pour vous rediriger vers la réunion zoom](#)

Le Conseil de perfectionnement sectoriel se réunit
au moins une fois par an et a pour mission :

- **D'analyser les propositions ;**
- **D'apporter une expertise Prospective ;**
- **D'analyser les éléments qualitatifs et quantitatifs transmis par l'Observatoire des Métiers et des Qualifications**
- **D'analyser et suivre la cartographie des formations et son adéquation aux besoins socio-économiques**



bio-occ.contact@univ-tlse3.fr

www.univ-tlse3.fr/grands-projets/bio-occ

Ce projet a bénéficié d'une aide de l'état gérée par
l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France
2030 portant la référence ANR-23-CMAS-0004.



1er CPS

Une place importante sera accordée au dialogue avec les entreprises afin de mieux identifier leurs besoins.

Première réunion du Conseil de Perfectionnement Sectoriel Bio'Occ – ordre du jour :

9h: Accueil et rappel des principaux objectifs du projet Bio'Occ

9h10–10h10 : Présentation succincte de l'offre de formation et première discussion sur les besoins des entreprises

10h10–10h20 : Pause

10h20–11h50 : Discussion générale (~30 min par thème):

- Comment former les futurs diplômés avec les entreprises ?
- Comment améliorer l'attractivité des filières courtes (Bac+2/Bac+3) ?
- Comment coordonner et organiser les actions sur la durée du projet ?

11h50–12h : Synthèse et orientations pour l'année à venir

